

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME A L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA QUATORZIÈME RENCONTRE ENTRE LA COUR SUPRÊME, LES JURIDICTIONS DU FOND ET LES ORDRES PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE**

Tribunal de première instance d'Allada, le 13 décembre 2024

**Monsieur le Procureur général près la Cour suprême ;  
Messieurs les présidents de chambre de la Cour suprême ;  
Madame et Messieurs les conseillers et avocats généraux,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et procureurs des Cours et Tribunaux,  
Monsieur le représentant de la Chambre des Notaires ;  
Madame la représentante du Président de la Chambre des Commissaires-priseurs ;  
Mesdames et messieurs les magistrats des Cours et Tribunaux ;  
Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance d'Allada ;  
Monsieur le Procureur de la République près ledit Tribunal ;  
Madame le Greffier en chef du tribunal ;  
Monsieur le greffier en chef de la Cour suprême ;  
Mesdames et Messieurs les greffiers en Chef et greffiers ;  
Honorables invités ;  
Mesdames et Messieurs,**

*"Ite, missa est"*, la messe est dite. Nous l'avons encore fait.

Après deux journées de travaux acharnés et denses, nous pouvons légitimement affirmer, en ces instants où les rideaux se referment sur les travaux de la XIV<sup>ème</sup> Rencontre entre la Cour suprême, les juridictions du fond et les Ordres professionnels de la Justice, que nous aurons fait un pas supplémentaire et franchi un nouveau cap dans notre processus d'amélioration du service public de la justice.

L'intérêt manifesté à travers les riches débats qui ont suivi les communications magistralement présentées sur les thématiques retenues, traduit à suffire, la réussite de cette XIV<sup>e</sup> édition.

Ce dialogue inter-juridictionnel et interprofessionnel nous aura, une fois encore, permis de cerner et d'identifier des pistes de solutions sur certaines

problématiques de droit ou de pratique juridique ou judiciaire auxquels des magistrats, greffiers, avocats, notaires, huissiers ou commissaires-priseurs sont ou peuvent être confrontés, dans le quotidien de l'exercice de leurs charges.

Des moyens à dédier aux notifications et autres diligences dans l'intérêt du contentieux administratif au contrôle de conventionnalité et de proportionnalité par les juges du fond en passant par la gestion des fonds de l'assistance judiciaire par le bâtonnier de l'Ordre des avocats, les modalités pratiques du filtrage des pourvois ou la réforme des professions de commissaires-priseurs et d'huissiers de justice, tous les sujets retenus ont été passés au peigne fin et ont abouti à des résolutions.

Certes, les débats n'ont pu être épuisés sur certains sujets, compte tenu de leur nature complexe.

Les réflexions sur ces sujets devront par conséquent se poursuivre, même si, en toute humilité, nous pouvons affirmer que les objectifs que nous nous sommes assignés sont atteints. Dans une synergie d'actions et à travers des débats francs et directs, nous nous sommes enrichis mutuellement par le partage de connaissances et d'échanges d'expériences.

C'est le lieu de dire toute notre gratitude aux communicateurs qui, par leur science, leur expertise, ont introduit nos débats avec tant de maestria et doigté et se sont efforcés de répondre à toutes les préoccupations exprimées par les participants. J'associe aux communicateurs, les modérateurs qui, avec méthode, ont conduit les différents débats. Qu'ils en soient infiniment remerciés.

### **Chers participants,**

Avec chacun de vous, je voudrais réitérer au président du tribunal d'Allada, au Procureur de la République ainsi qu'à tous leurs collègues et collaborateurs, l'expression de ma profonde reconnaissance ainsi que celle du Bureau de la Cour, pour la part active qu'ils ont prise dans l'organisation et la réussite de cette activité.

A vous tous chers participants à cette 14<sup>e</sup> Rencontre, je voudrais dire notre entière satisfaction pour l'engouement que vous manifestez à chaque édition de cette activité. Je vous réitère les remerciements de la Cour.

Je ne saurais oublier les rapporteurs qui ont dû passer une nuit blanche pour mettre en ordre leurs prises de notes et nous présenter le fidèle et excellent rapport qui restitue la substantifique moelle de nos travaux.

Qu'il me soit enfin permis de réitérer la profonde gratitude de la haute Juridiction à monsieur le Préfet ainsi qu'aux autorités politico administratives du département de l'Atlantique et de la commune d'Allada. Nous avons été très sensibles au soutien républicain qu'ils ont apporté à notre rencontre. Qu'ils en soient remerciés.

**Chers collègues,**

En attendant nos prochaines assises, qui sont d'ores et déjà inscrites au Plan de travail annuel de l'année 2024-2025, je voudrais vous exhorter à restituer et disséminer dans vos juridictions et ordres professionnels respectifs, les conclusions et recommandations de nos travaux.

Je souhaite à chacun et à tous, un bon retour dans vos foyers et sur vos lieux de travail respectifs et de très bonnes fêtes de fin d'année.

C'est sur ces mots que je déclare, ce jour, vendredi 13 décembre 2024, clos, les travaux de la quatorzième édition des rencontres entre la Cour suprême, les juridictions du fond et les ordres professionnels de la justice.

Vive le dialogue entre les acteurs de la justice !

Vive la justice béninoise !

Je vous remercie pour votre bienveillante attention !

**Victor Dassi ADOSSOU**